



PRÉFET DE L'AVEYRON

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Réunion du 11 janvier sur l'avenir de l'industrie dans le bassin d'emploi de Decazeville

Rodez, le 12/01/2020

Tous les acteurs locaux (collectivités, élus, services de l'État, partenaires : CCI, Mécanic Vallée, Bpifrance, Business France, ANCT, etc.) étaient mobilisés ce 11 janvier pour l'avenir du bassin de Decazeville.

Restitution de la mission « Choc industriel »

La mission « Choc industriel » avait été initiée par la ministre Agnès Pannier-Runacher en juillet dernier afin d'identifier les projets pour ce territoire, susceptibles d'être soutenus par l'État et les collectivités en vue d'accélérer leur déploiement.

Le cabinet de consultants a travaillé avec tous les acteurs du territoire pour identifier les projets en cours, dont la mise en œuvre mériterait d'être accélérée par le soutien des pouvoirs publics. D'autre part, une analyse des atouts du territoire a permis d'identifier des filières structurantes pour l'avenir de ce territoire.

Ces analyses vont permettre aux acteurs économiques de poursuivre collectivement le travail sur les pistes dégagées. Cette restitution a également mis en évidence les possibilités de créations d'emplois de court et moyen terme.

Point d'étape des travaux de M. Jean-Pierre Floris

Dans un deuxième temps, M. Jean-Pierre Floris, missionné en décembre par les ministres de l'Economie, des Finances et de la Relance, la ministre déléguée chargée de l'Industrie et la Présidente du Conseil régional, a présenté une synthèse de ses travaux à date. Ces travaux, qui s'appuient aussi sur l'étude « Choc industriel » portent plus précisément sur la recherche d'un projet industriel pour le site de la SAM, sur la diversification des activités économiques pour le bassin de Decazeville, et sur le reclassement des ex-salariés de la SAM.

Contacts presse

Direction des services du cabinet

Tél : 05 65 75 71 36 ou 05 65 75 71 30
Mél : pref-communication@aveyron.gouv.fr



La recherche d'un repreneur industriel se poursuit

A ce jour, il n'y a pas de repreneur industriel identifié pour le site de la SAM, malgré un effort important de recherche et malgré la volonté partagée par l'Etat et la Région d'aider substantiellement d'éventuels projets de reprise. Les efforts de recherche vont continuer, notamment grâce à Business France et son réseau mondial.

De nombreuses entreprises du bassin sont en recherche de main d'œuvre immédiate

Un grand nombre de postes sont à pourvoir immédiatement, dans un rayon de 20 km autour de Decazeville. Les sociétés de Mecanic Vallée du bassin d'emplois proposent d'ores et déjà 130 postes, et d'autres seront proposés en 2022. Il est très important pour ces entreprises d'effectuer ces recrutements afin de pouvoir honorer leurs carnets de commandes, et il est vital pour Decazeville que ces entreprises puissent se développer.

Toutes les formations nécessaires seront mises en place pour que, tout de suite ou à court terme, tous les employés de la SAM puissent recevoir une offre d'emploi réaliste et conforme à leurs compétences. Pour les compétences qui pourraient manquer, les entreprises proposeront les formations nécessaires avec l'aide des centres de formation locaux (AFPA, CFAI, Greta).

A ces offres d'emploi de Mecanic Vallée, il faut ajouter au moins 10 offres d'emploi de PME locales hors du périmètre d'activité de Mecanic Vallée.

Le suivi de la situation des salariés

Pour accélérer le reclassement du personnel de la SAM et aider les entreprises locales à se développer, les services de l'Etat et Pôle Emploi, en collaboration avec Mecanic Vallée, organiseront des rencontres entre les entreprises et les salariés de la SAM ; ceux-ci auront déjà tous eu un contact individuel avec un conseiller d'ici fin janvier en vue de définir leur nouvelle orientation professionnelle, d'identifier leurs compétences et de leur présenter des postes à pourvoir susceptibles de correspondre à leur profil. Ces rencontres pour l'emploi industriel sont programmées : l'une à Figeac le 28 janvier, l'autre à Decazeville le 17 février.

Le suivi individuel des reclassements du personnel de la SAM permettra également d'orienter ceux qui le souhaitent vers des programmes d'aide à la mobilité.

Des perspectives à confirmer rapidement

Des projets d'investissement susceptibles de bénéficier d'aides publiques – sous réserve des vérifications en cours – ont été identifiés pour un potentiel estimé de 200 emplois à horizon de trois ans. De premiers projets d'investissements, permettant de créer au moins 65 emplois d'ici deux ans, pourraient être confirmés au cours du premier trimestre.

Un nouveau point d'étape sera effectué d'ici début février, tant sur les sujets de réindustrialisation que de reclassement des personnels.

La collaboration constructive entre tous les acteurs du territoire, notamment la Région et l'État, est à souligner, et tout sera mis en œuvre pour que les anciens employés de la SAM puissent bénéficier des opportunités de reclassement et de formation.

Contacts presse

Direction des services du cabinet

Tél : 05 65 75 71 36 ou 05 65 75 71 30

Mél : pref-communication@aveyron.gouv.fr

